

Conditions générales

Conditions pour l'utilisation de l'édition numérique de la publication AGRISTAT:

Copyright

- L'abonné/abonnée de la publication AGRISTAT reçoit l'édition actuelle en forme de fichier PDF par courriel immédiatement après la sortie de la publication.
- La transmission et publication d'extraits de l'édition numérique AGRISTAT est autorisée, à condition d'en indiquer la source.
- Il est expressément interdit
 - de placer des éditions numériques AGRISTAT sur Internet
 - de vulgariser des éditions AGRISTAT sur Internet, par exemple par e-mail et
 - en général de transmettre à des tiers une édition complète AGRISTAT.
- Les anciennes éditions AGRISTAT, mises à disposition sur le site Internet de l'USP, ne sont pas assujetties à des restrictions, exception faite de l'obligation d'indiquer la source, telle que décrite sous le point suivant.
- L'indication de la source doit être précisée comme suit: Agristat, Brugg.

Durée de l'abonnement / Résiliation

- Votre abonnement est valable dès réception de votre paiement et vous recevrez les 12 éditions mensuelles AGRISTAT qui suivront la date d'entrée en vigueur de l'abonnement à l'adresse e-mail que vous nous indiquez.
- Sans avis contraire de votre part, jusqu'à 1 mois avant l'échéance de votre abonnement, votre abonnement sera automatiquement prolongé d'un an et vous recevrez la nouvelle facture correspondante.